DISTRICT DE L'ARIÈGE

DE FOOTBALL

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 12 Février 2019

Procès-Verbal n°5 (Sous réserve d'approbation du Comité Directeur)

Saison 2018/2019

Président : LEPLAY Gérald

Présents : ACHAARAOUI Mohamed
COURTHIEU Patrick
FONTAINE Jérémy
GONZALEZ Gérard
JEANJEAN Didier
LAFFITTE Bernard
MIQUEL Raymond
PEREIRA DA SILVA Jean-Michel

Excusés : GONZALEZ Manuel
ROUCH Alain
TOURECHE Karim

Absent : MICHEAU André

Invités : CANCEL Sandrine
ESPARRELL Roland

La séance est ouverte à 19 h 45.

Ordres du jour :

- Courriers
- Informations du président
- Point Pôle Formation.
- Point Évolution Test physique saison 2019-2020
- Point Tutorat / Observations
- Questions diverses

L'ensemble de la C.D.A. souhaite la bienvenue à M. LAFFITTE Bernard au sein de la réunion.

⇒ **Courriers**

- Courrier de M. PARLOUER concernant une demande d'informations financières : pris note, dossier suivi par Mme KOSTMANN.

- Courrier de M. VIÉ, responsable futsal, concernant une demande d'arbitres pour les phases finales U11 et U13 : pris note, transmis au Pôle Tutorat.

- Courriers concernant des rapports sur les rencontres mentionnées entre parenthèses :
  M. PARLOUER (E.S. SAINT JEAN DU FALGA / F.C. MIREPOIX)
  M. FONTAINE Jérémy (LUZENAC A.P. H.A.F. / F.C. MALEPÈRE, rencontre non jouée)
  M. POUILLY (F.C. COUSSA HERS / F.C. MIREPOIX)
  M. TRÉMÈGE (E.N. MAZÈRES II / F.C. LAROQUE)
  M. BAROU (TRAPEL PENNAUTIER F.C. / NAUROUZE LAB en D1 Aude)
  Pris note.

- Courrier de M. HIMIDI concernant un problème de saisie sur la F.M.I. : pris note.

⇒ **Informations du président**

- ✓ M. IFAIDI se verra sanctionné d'une décote C.D.A. ainsi que de 15 jours de non-désignation pour absence à une rencontre.

- ✓ Mme CANCEL suggère que les présidents de clubs soient informés lorsque l'arbitre les représentant est sanctionné.

- ✓ Un problème a été constaté depuis le début de la saison concernant le défraiement des tutorats.

- ✓ Une demande a été faite auprès du Comité Directeur concernant les problèmes relatifs aux changements de stades et d'horaires, qui ont un impact significatif sur les désignations.

- ✓ En ce qui concerne le tutorat, M. ACHAARAOUI soumet l'idée d'un accompagnement par l'arbitre « titulaire » du club représenté par le stagiaire : proposition à l'étude.

- ✓ Une proposition a été faite auprès du Comité Directeur concernant les frais de formation des arbitres pour 2019-2020, avec un montant de 150 € incluant les tutorats.

- ✓ Réforme des certificats médicaux à partir de 2019-2020 : un nouveau document de 3 pages va entrer en vigueur. L'arbitre devra présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'arbitrage ainsi qu'une échographie du cœur, plus un E.C.G. bisannuel pour les arbitres de 35 ans et plus.

⇒ **Point Pôle Formation**

À ce jour, la C.D.A. compte 8 nouveaux arbitres. Le problème majeur se situe au niveau de leur manque d'implication concernant l'acquisition des compétences théoriques, ce qui peut les conduire à commettre une faute technique sur le terrain. Une solution est à l'étude pour les accompagner dans ce secteur.

Concernant le stage initial des 12 et 13 Janvier 2019, les stagiaires se sont montrés très satisfaits de la qualité du stage et de la prestation des formateurs.

⇒ **Point Évolution Test physique saison 2019-2020**

Une nouvelle mouture du test physique va être proposée, devant la volonté de la Ligue d'Occitanie d'uniformiser celui-ci et de la difficulté croissante de trouver une piste d'athlétisme pour son organisation à chaque début de saison. Une proposition est émise par M. LEPLAY :

<table>
<tr><th>Catégorie</th><th>Distance (en m)</th><th>Temps de course (en secondes)</th><th>Temps de récupération (en secondes)</th><th>Répétitions</th></tr>
<tr><td>A</td><td rowspan="2">68</td><td rowspan="5">15</td><td rowspan="5">20</td><td rowspan="5">30*</td></tr>
<tr><td>B</td></tr>
<tr><td>C</td><td rowspan="3">64</td></tr>
<tr><td>Assistants</td></tr>
<tr><td>Féminines</td></tr>
</table>

* 2 points de pénalité par répétition manquante

Un test « blanc » sera effectué à la fin de saison pour avoir un premier ressenti ; les arbitres seront informés des modalités de son organisation en temps et en heure.

⇒ **Point tutorat (M. PEREIRA DA SILVA Jean-Michel)**

Le tutorat n'a pu être mis en place que sur les 1er et 2ème tour U11 et U13 futsal pour 3 arbitres.

⇒ **Point Observations (M. JEANJEAN)**

Le problème de disponibilités des observateurs (Arbitres de Ligue notamment) engendre inéluctablement un manque au niveau des observations ; une trentaine reste à effectuer ; le problème du défraiement des observateurs a été résolu rapidement.

⇒ **Questions diverses**

Rien n'a été fait par M. BINET concernant l'Amicale des Arbitres : en conséquence, 3 personnes seront désignées pour la gestion de celle-ci. Les démarches seront effectuées auprès de l'administration en ce sens.

La séance est levée à 21 h 45.

Le président de la C.D.A.	Le secrétaire de la C.D.A.
Gérald LEPLAY	Jérémy FONTAINE